

Agen, le 2 décembre 2020

COMMUNIQUE 4

Gestion de la crise COVID-19

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers collaborateurs,

Dans le dernier communiqué du 16 novembre dernier, je vous exposais les points saillants qu'il convient d'aborder en cette période de crise sanitaire.

Je reviens vers vous pour vous transmettre les mises en œuvre effectives relatives à ces thématiques.

1 La statistique concernant les personnes confinées

Vous trouverez dans le tableau en pièce-jointe, l'évolution mensuelle du nombre de cas cumulés présents à l'Ecole depuis le 17 mars 2020.

En même temps que la crise, le protocole sanitaire de l'Enap évolue :

- Les cas contacts seront désormais confinés dans 2 bâtiments isolés (bâtiments H et M du village Trenque). La dégradation des modalités de formation en présentiel nous permet en effet une plus grande latitude dans la gestion de l'espace hébergement.
- Cinq personnels volontaires ont été habilités à effectuer des tests (PCR et antigénique), après avoir suivi une formation à l'hôpital d'Agen. Il s'agit de : messieurs Bruno DORISY, Olivier BARJOT, Cyril MAURY, Grégory DELEPAUT et Jean ROUMIEUX.

Cette formation a porté sur : la gestion administrative, les modalités de protection personnelle, les modalités de prélèvement. Les intéressés, soumis au secret professionnel, ont reçu une attestation officielle de l'Hôpital d'Agen le vendredi 27 novembre.

Le test antigénique sera exclusivement réservé aux personnes présentant des symptômes. Il convient de préciser que les prélèvements se feront toujours sous la conduite d'un personnel médical, seul habilité au diagnostic. (NB : Les personnels de la section secours à la personne de l'Enap seront dotés lors d'éventuelles interventions du même matériel de protection individuelle).

Enfin, du point de vue logistique, les tests se dérouleront dans les modulaires de première génération. En plus des tests, du matériel dédié a été livré : blouses, gants, charlottes, masques FFP2, thermomètres infrarouges, saturomètres.

2 Le dialogue social

Telle qu'annoncée dans le dernier communiqué, la communication avec les organisations syndicales représentatives des élèves et des personnels de l'Énap a été formalisée. Ainsi, deux rendez-vous se sont tenus les 20 et 27 novembre 2020. Ce dialogue va se poursuivre afin que cette collégialité reste force de propositions.

3 La communication

La communication instaurée depuis le début de la crise a été renforcée. Désormais une réunion regroupant la direction, les chefs de départements, les responsables des unités de formation, le secrétaire général ainsi que la direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales se tient tous les vendredis. Deux séances se sont ainsi déroulées les 20 et 27 novembre 2020.

4 La formation

Si l'École a su mettre en œuvre les dispositions pédagogiques permettant d'intensifier le distanciel, il convient de poursuivre la démarche de précaution sanitaire afin de garantir la poursuite de la formation sur site dans les meilleures conditions possibles.

L'École a donc élargi les possibilités pour les élèves de bénéficier du dépistage Covid-19 : le dispositif déjà prévu à leur entrée en formation, pour ceux qui n'auraient pu le faire avant d'arriver sur site, est également prévu au moment de leur départ en stage et retour de stage. Ce dispositif requiert cependant la coopération des élèves, lesquels ont pu ces derniers temps, contre toute attente, se montrer réticents. Un nouveau questionnaire lancé auprès de ces derniers permettra de recueillir le nombre d'élèves souhaitant se faire dépister avant leur départ de l'Énap.

5 Les personnels de l'École

Nos collègues « vulnérables » :

Un travail a été mené par le secrétaire général de l'Énap suite à la parution de la circulaire du 10 novembre 2020 relative à l'identification et aux modalités de prise en charge des agents publics civils reconnus vulnérables et fixant les critères permettant l'identification des personnes vulnérables ainsi que les modalités d'organisation du travail et de prise en charge les concernant. La déclaration de vulnérabilité est à l'initiative de l'agent, sous réserve de produire un certificat médical du médecin traitant. Lorsque la vulnérabilité est établie :

Trois modalités de protection sont mises en œuvre :

- L'agent est placé en télétravail à temps plein, si l'activité est télétravaillable.
- Si l'agent ne peut pas bénéficier du télétravail, l'Énap doit adapter son poste de travail aux conditions sanitaires quand cela est possible.
- Si le poste de l'agent ne peut être aménagé, il est alors placé en autorisation spéciale d'absence (ASA).

Ainsi, concernant l'école, 21 agents au total ont confirmé leur souhait de bénéficier de la protection « personnes vulnérables » (15 ont été placés en télétravail, 3 travaillent en présentiel sur un poste aménagé, 3 ont été placés en ASA a minima jusqu'à la fin du confinement).

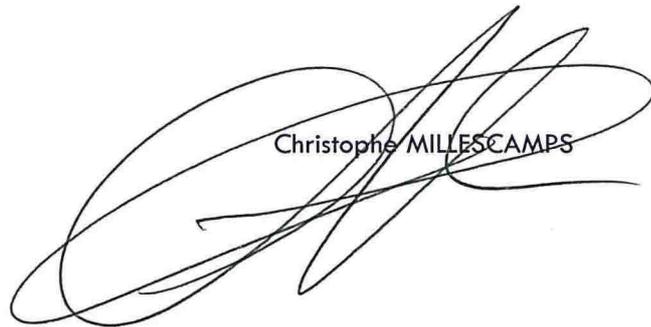
Par ailleurs, le télétravail qui doit se développer à partir du 1er décembre concernera 48 agents. Les intéressés bénéficieront d'une formation en distanciel et seront dotés, s'ils ne l'étaient pas, d'un ordinateur nomade.

6 La prospective

Nos modalités pédagogiques s'adaptent à la situation sanitaire et je félicite l'ensemble des agents impliqués dans ce dispositif. La mutualisation des compétences, au service du projet de transformation numérique, se poursuit et se renforce, pour le plus grand bénéfice de notre école. Que l'ensemble des contributeurs, tous services confondus, en soit remercié. Le partage est une qualité en temps normal, une vertu en période de crise.

Après cette période difficile, disruptive, l'avenir doit être envisagé, d'un point de vue professionnel, comme une opportunité : opportunité de développer nos compétences, de renforcer notre solidarité et de partager nos projets. Au travers de l'épreuve, chacun s'est montré indispensable. Nous aurons le devoir de nous en souvenir.

D'un point de vue personnel, je vous souhaite la santé, pour vous et vos proches. C'est un bien dont la crise nous révèle l'immense richesse.



Christophe MILLESCAMPS